

Campagne de vaccination 2021 Grippe et/ou Covid-19

Cette année, la vaccination anti-grippale peut être combinée, pour ceux qui le souhaiteraient, avec une dose de rappel contre la Covid-19. Bien sûr, ces deux vaccinations peuvent également être réalisées séparément, sachant que les professionnels peuvent aussi choisir de se faire vacciner seulement contre la grippe et ne pas bénéficier de la dose de rappel contre la Covid-19.

La vaccination anti-grippale peut également être effectuée dans les services de soins par les infirmiers selon le protocole de délégation fourni par le Dr Garoyan, médecin du travail.

A l'heure où la vaccination a prouvé toute son importance. Vaccinez-vous. Nous espérons que vous serez nombreux !

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT ET PRENDRE RDV

CONTACTER LA MÉDECINE DU TRAVAIL AU 2909



CAMPAGNE DE VACCINATION 2021 GRIPPE ET/OU COVID-19

La vaccination contre la grippe mais aussi contre le Covid-19 à partir de 6 mois après la deuxième dose, est très fortement recommandée pour l'ensemble des professionnels de santé.

Plus que jamais, VACCINEZ-VOUS

JEUDI 28 OCTOBRE & LUNDI 8 NOVEMBRE

de 9h à 12h et de 13h à 16h
CONSULTATIONS 6^{ème} ETAGE

CAMPAGNE DE VACCINATION DU PERSONNEL

Un Food Truck pour les professionnels arlésiens



Le 4 Octobre, la MNH en lien avec la Direction des Ressources Humaines a mis à disposition à l'entrée du centre hospitalier, un Food Truck de 8h à 18h. Malgré le temps

pluvieux, le personnel a été nombreux à bénéficier des différentes collations proposées.

Le but était de proposer des menus adaptés aux instants phares de la journée et aux besoins nutritionnels des personnels soignants pour préserver leur énergie.

Petit-déjeuner, déjeuner et goûter étaient offerts sous l'œil bienveillant d'un expert nutritionniste, ainsi qu'un jeu concours et des cadeaux pour tous les participants. Une expérience à renouveler.

Pietra di Pietra : une nouvelle création artistique d'Arles au Corps diffusée à l'occasion d'Octobre Rose

A l'occasion d'Octobre Rose, la vidéo d'une nouvelle œuvre chorégraphique créée dans le cadre du projet « Arles au Corps » a été mise en ligne sur les écrans d'accueil du hall de l'hôpital. Cette performance tournée dans les plus beaux décors extérieurs de la ville d'Arles est issue des ateliers hebdomadaires du projet organisés depuis 2016 avec des patients et des soignants de l'hôpital de jour de médecine et d'oncologie médicale de l'hôpital (chef de service Dr Malika CHAOUCHE, cadre de santé Mme Mathilde ANGEVIN) et par le comité des soins de support (coordinatrice : Dr Sophie ALIBERT). Il bénéficie du soutien financier par le canal d'une convention « Culture et santé » signée avec la DRAC, l'ARS et le Conseil Régional PACA.

L'idée de Marco Becherini, le chorégraphe, est de travailler sur la perception que la maladie induit, de verbaliser le sentiment de se sentir à part, d'aider à la valorisation de soi au travers du sentiment d'exception et de sagesse. La danse permet d'activer le ressenti de son propre corps par le patient et de mettre les participants au cœur de la relation humaine avec une attention particulière au travail de partenariat. Parcourir, guider, accompagner. Prendre soin. Supporter et porter. Voilà des mots qui vont prendre corps dans leur réalité physique et se définir physiquement dans une relation à l'autre, à l'espace extérieur, à l'imaginaire et à l'espace intérieur.

Dans ces ateliers, patients et soignants découvrent une nouvelle forme relationnelle à travers la danse et tout ce qu'elle peut apporter sur le langage du corps. L'asymétrie n'existe plus, ensemble c'est une aventure extraordinaire dans laquelle Marco Becherini nous emmène et dont nous créons la magie.

La vidéo de la chorégraphie est disponible sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=UfoMZi9hFKY>



L'Hospitalisation à Domicile (HAD), un partenaire institutionnel facilitant les sorties au domicile au bénéfice des patients

L'HAD est un établissement de santé, intermédiaire entre l'hôpital et les soins de ville, qui intervient dans le lieu de vie habituel du patient. Cela peut donc être son domicile particulier, mais aussi, une résidence sénior non médicalisée ou encore une maison d'accueil spécialisée, etc. L'équipe de l'HAD fournit des soins somatiques de type hospitaliers, par exemple à la suite d'une hospitalisation, ce qui permet de réduire la durée d'un séjour en service de médecine ou de chirurgie. Elle permet également depuis le domicile d'éviter des passages aux urgences voire des séjours à l'hôpital.

Rencontre avec **M. Julien MENARD**, responsable de l'antenne d'Arles de l'HAD Santé-Solidarité des Bouches du Rhône, IDE de coordination.



A qui cette offre de soins est-elle destinée ?

Toute personne atteinte de pathologie grave aiguë ou chronique sans condition d'âge résidant sur le territoire d'intervention pour lequel l'HAD est autorisée. Ainsi, l'association à but non lucratif « Santé-Solidarité » basée à Arles intervient sur l'ensemble

du territoire de la commune, mais aussi à Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Port-de-Bouc. Elle a également la possibilité de se rendre aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Et plus exceptionnellement, elle peut se rendre dans le Nord du département quand l'HAD d'Avignon théoriquement compétente ne peut intervenir pour prendre en charge des patients nécessitant des soins.

Qui intervient au domicile du patient ?

Le médecin traitant du patient est le responsable de la prise en charge médicale au domicile. L'équipe d'infirmiers et d'aides-soignants salariés, éventuellement relayés par des infirmiers libéraux, pratiquent les soins prescrits en relation avec le médecin traitant et le médecin coordonnateur de l'HAD.

Le service d'HAD dispose d'une astreinte infirmière déplaçable 24h/24 et 7j/7. Elle gère les soins de confort, d'hygiène et les traitements. Un psychologue et une assistante sociale peuvent intervenir sur demande. Des kinésithérapeutes, des diététiciens ou d'autres professionnels libéraux peuvent également être sollicités.

L'HAD se charge de la coordination globale des soins jusqu'à la commande des équipements médicaux nécessaires à la prise en charge du patient et le lien avec la famille. Les spécialistes de l'hôpital ayant adressé le patient peuvent être tenus informés de l'évolution de l'état de santé du patient et de la mise en œuvre des traitements afin de permettre les ajustements pertinents pour gagner du temps sur la prise en charge.

L'HAD peut également intervenir en complément d'un SSIAD, d'un réseau de soins palliatifs et peut également partager les soins avec l'équipe libérale ayant l'habitude de prendre en charge le patient.

Qu'est-ce qui est pris en charge ou non par l'HAD ?

L'HAD est financée par la cotation des actes sur le même principe que l'hôpital. Elle peut prendre en charge les traitements hospitaliers qui ne peuvent être réalisés en ville, les pansements complexes ou encore les perfusions de type hospitalière...

Sa prestation englobe donc le matériel médical et fournitures nécessaires pour les soins, les examens biologiques et la commande de transports en cas de besoin pour se rendre à des RDV médicaux... Elle ne prend en revanche pas en charge les honoraires des médecins, l'imagerie médicale et l'hôtellerie (repas, linge, ménage, etc.).

Concrètement, comment faire admettre un patient en HAD ?

La demande doit émaner d'un médecin qui signe le formulaire de demande disponible à l'hôpital. L'IDE de coordination est présent chaque matin en semaine au sein du centre hospitalier d'Arles pour aller à la rencontre des équipes médicales et soignantes et pour répondre à leurs demandes (un relais téléphonique existe le week-end). Le patient doit ensuite consentir à cette hospitalisation à domicile. Le médecin traitant contacté par l'HAD doit également être d'accord pour cette prise en charge. Enfin, le médecin coordonnateur de l'HAD valide que les critères d'inclusion en HAD sont respectés. En moyenne, une demande est traitée dans les 24h à 48h. Une fois validée, le service sanitaire qui l'adresse organise sa sortie (demande de transport, ordonnance de sortie, compte-rendu d'hospitalisation, etc.) et l'HAD prend le relais avec une admission au domicile.

Cette offre de soin complémentaire de l'hôpital permet donc de faciliter voire de débloquer certaines sorties de patients afin d'éviter des séjours à l'hôpital qui ne seraient plus pleinement justifiés.

Au domicile, elle permet de limiter le recours aux urgences et les séjours hospitaliers, pour un plus grand confort de vie des patients.



SANTÉ ET SOLIDARITÉ
DES
BOUCHES DU RHÔNE

Pour plus de renseignement :

Contact 04 42 49 91 65

coordination-arles@sante-solidarite-bdr.fr

<https://www.sante-solidarite-bdr.fr>

L'équipe Sécurité Incendie : notre mission, la prévention !

Notre première mission est la prévention Incendie qui consiste à limiter au maximum les conséquences d'un départ de feu. Le danger numéro un en cas d'incendie est l'inhalation des fumées asphyxiant les personnes présentes et propageant l'incendie. Pour se prémunir de ces dangers, les bâtiments avec des locaux à sommeil sont équipés de système de désenfumage, de portes coupe-feu et surtout de détection incendie. Disposer de l'ensemble de ces systèmes étant essentiel, les maintenir en bon état de fonctionnement constitue donc un enjeu majeur qui relève de la compétence de l'équipe de sécurité incendie. Compte tenu de la hauteur du bâtiment, la réglementation incendie impose à notre établissement d'avoir 5 agents présents sur site en permanence. L'équipe est donc composée de 31 agents. Ces derniers sont diplômés SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) et habilités à pénétrer dans les locaux électriques. De plus, ils peuvent prodiguer les premiers secours. Chacun d'entre eux possède, en plus du SSIAP, une spécialité technique avec des compétences spécifiques pour entretenir les équipements de l'hôpital sans avoir besoin de recourir à un prestataire extérieur.

Par ailleurs, l'équipe assure l'ensemble des formations obligatoires du personnel en matière de sécurité incendie. Celle de Sauveteur Secouriste du Travail sera désormais aussi délivrée en interne. L'équipe assure enfin des formations et des missions d'assistance technique pour plusieurs EHPAD du département et pour les Hôpitaux des Portes de Camargue.

Au-delà de la prévention, les professionnels de l'équipe remplissent de nombreuses autres missions telles que le remplacement des bouteilles d'oxygène, des missions d'assistance aux services de soins en cas de malveillances, la réception des alarmes anti intrusion et technique, les essais groupes électrogènes avec les électriciens, les contrôles diurne et nocturne des équipements techniques...

Afin que la sécurité incendie soit ressentie comme étant de la responsabilité de tous, nous vous proposons ce rapide Quizz. Merci de votre participation.



Sécurité Incendie : testez vos connaissances

1

En cas d'incendie dans votre service, quel numéro devez-vous composer ?

- A - 18
- B - 9
- C - 2797
- D - Je ne sais pas



2

Sur un feu de poubelle, quel extincteur doit-on utiliser ?

- A - Le CO2
- B - L'eau pulvérisée
- C - Peu importe
- D - Je ne sais pas

3

Avant d'utiliser un extincteur, il faut :

- A - Percuter, dégoupiller, tester l'extincteur
- B - Dégoupiller, percuter, tester l'extincteur
- C - L'usage d'un extincteur est exclusivement réservé aux agents de sécurité incendie
- D - Je ne sais pas



4

Lorsqu'un local ou une chambre sont en feu, il est important :

- A - D'assurer l'aération par l'ouverture des portes et fenêtres afin de permettre l'évacuation des fumées
- B - D'assurer l'aération par l'ouverture des fenêtres uniquement afin de permettre l'évacuation des fumées
- C - De garder portes et fenêtres fermées
- D - Je ne sais pas



5

Quelle est votre estimation de vie en respirant dans une fumée intense ?

- A - 10 minutes
- B - Autant que l'on veut pourvu d'avoir un mouchoir sur le nez
- C - 10 secondes
- D - Je ne sais pas



6

Les portes coupe-feu permettent de :

- A - Maintenir les patients et les personnes étrangères au service en dehors du lieu sinistré
- B - Empêcher le feu de se propager aux autres locaux
- C - Empêcher le feu et les fumées de se propager aux autres locaux
- D - Je ne sais pas

7

Quelle est la première cause d'incendie dans les hôpitaux :

- A - Les actes malveillants
- B - Les appareils électriques
- C - La cigarette



8

Sur un report d'alarme incendie que désigne le voyant orange allumé et une alarme :

- A - Il y a le feu
- B - Il y a un problème technique
- C - Tout va bien
- D - Je ne sais pas

9

Quelle est l'effectif maximum autorisé dans un local avec une seule porte ?

- A - 9
- B - 19
- C - 49
- D - Je ne sais pas



10

Sur un plan d'intervention on trouve :

- A - Le plan des locaux
- B - Le plan des locaux, le nom des patients, la position des extincteurs
- C - Le plan des locaux, la position des extincteurs
- D - Je ne sais pas



1 - A

2 - B - On utilisera un extincteur à eau pulvérisée. En effet, l'extincteur CO2 pourrait éparpiller les braises et ainsi propager le début d'incendie.

3 - B - La notice d'utilisation est présente sur l'extincteur.

4 - C - Lorsqu'un local est en feu, les portes et fenêtres doivent être fermées afin que la propagation des fumées et l'attisement du foyer soient évités.

5 - C - Le Monoxyde de carbone vous fait très rapidement perdre connaissance.

6 - C - Les portes coupe-feu, étanches, permettent d'empêcher le feu et les fumées de se propager aux autres locaux, d'où l'importance de ne gêner en aucun cas la fermeture de ces portes par des cales ou autre objet nuisant au bon fonctionnement de cette fermeture.

7 - C - Plus de 80% des incendies ont pour origine la Cigarette (cf. Assureur SHAM).

8 - B - La centrale prévient qu'un défaut de contrôle est apparu. Il convient de prévenir sans délai le Service Sécurité.

9 - B - Et ce quelque soit la surface de la pièce. En effet la panique peut transformer ce lieu en piège.

10 - C - Ce document obligatoire comporte l'ensemble des éléments et consignes de sécurité.

VOTRE NIVEAU

Entre 0 et 5 points :

Vos connaissances concernant la sécurité incendie de votre établissement sont à revoir.

Entre 6 et 9 points :

Vous disposez de certaines connaissances relatives à la sécurité incendie. Nous espérons que les réponses à ce quizz vous a aidé à les compléter.

10 points : BRAVO.



Départ en retraite du Dr Daniel Profetta, Chef de service ORL



C'est avec une certaine émotion et une pointe d'humour que nous étions nombreux à fêter le départ à la retraite du docteur Daniel PROFETTA.

Arrivé dans l'établissement en juillet 1994, il devient chef de service d'ORL en mai 2000. Il poursuit son parcours en février 2016 où il est nommé chef du pôle de chirurgie, spécialités chirurgicales et plateaux techniques associés.

Le docteur Daniel PROFETTA, qui a été particulièrement engagé dans les travaux visant à renforcer l'efficacité médico-économique du bloc opératoire, a été un praticien hospitalier apprécié des très nombreux patients du pays d'Arles qu'il a soigné tout au long de ces années.

Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Journée mondiale de lutte contre la douleur 2021 au CH d'Arles : une réussite

Tous les ans, le 3ème lundi du mois d'octobre est consacré à la Journée mondiale de lutte contre la douleur. Cette année, c'est le lundi 18 octobre que s'est déroulée cette journée. A cette occasion, le CLUD (Comité de lutte contre la douleur) en collaboration avec le pôle médico-sportif a proposé au personnel médical, soignant, technique et administratif des ateliers individuels et collectifs tout au long de la journée. L'ensemble des ateliers ont rencontré un franc succès avec près d'une centaine de participants.

Pour les ateliers individuels, les professionnels avaient le choix entre :

- **La luminothérapie** qui consiste à s'exposer face à une lampe reproduisant la lumière naturelle du soleil. Ses bienfaits contre la dépression saisonnière sont reconnus.
- **La RESC** (Résonance Energétique par Stimulation Cutanée) qui est une écoute cutanée subtile entre deux points mis en résonance, des messages de nature vibratoire et ondulatoire perçus dans l'espace liquidien et tissulaire du corps afin d'en évaluer la fluidité et de la rétablir si nécessaire.
- **Le toucher thérapeutique**, médecine parallèle dans laquelle le praticien déplace ses mains au-dessus du champ d'énergie du patient de manière à rediriger ce flux d'énergie pour favoriser la guérison.

Quant aux ateliers collectifs, ils se sont déroulés sur la pelouse sous un grand soleil d'automne. Ouverts à tous, les personnels présents en ont profité pour être à l'écoute de leur corps et ont apprécié ce moment de détente qui consistait à toucher, masser et se mobiliser doucement de manière à provoquer une détente propice au lâcher prise.

A ce jour plus de 12 millions de Français souffrent de douleur chronique et celle-ci est souvent sous-estimée. Le but de cette journée était donc de la mettre en lumière et de faire découvrir des moyens pour la soulager.



Kermesse du CATTP d'Arles : un temps de fête et d'ouverture à l'initiative des patients

Les patients et soignants du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) d'Arles situé boulevard Huart ont organisé une journée kermesse le 20 octobre, l'occasion pour eux d'ouvrir leurs portes à leurs proches et aux autres patients du pôle de santé mentale. Les participants venus en nombre ont pu profiter des animations mais aussi des expos-ventes fruits des ateliers organisés toute l'année en fonction des sensibilités de chacun : bijoux, tours de cou tricotés, savons, mandalas, pochettes en tissus, objets de décoration en céramique ou encore en bois flotté... il y en avait pour tous les goûts. L'équipe proposait également la restauration sur place ainsi qu'une tombola. L'ensemble des bénéfices récoltés lors de cette belle journée est destiné à financer des sorties et du matériel pour de nouveaux ateliers de création.



Bienvenue aux docteurs



Isabelle TOUNILLAC,

spécialiste en dermatologie et vénéréologie qui a rejoint l'établissement le 13 septembre 2021.



Fanny NICOL,

spécialiste en médecine générale qui a rejoint le service de médecine polyvalente le 04 octobre 2021.



Maria Grazia OPERTI,

spécialiste en pédopsychiatrie qui a rejoint les équipes du CMP de Saint Martin de Crau le 15 septembre 2021.

